



# NON !



## **AU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE PLOURAY-LA-POUBELLE**

Nous ne voulons pas de l'installation d'un gigantesque centre de tri et d'enfouissement de déchets industriels sur 165 hectares à Plouray.

La société concernée, GDE (Guy Dauphin Environnement) a tenté de garder secret l'achat des terres et n'a toujours officiellement aucune idée de la capacité prévue. 150.000 tonnes par an ? 250.000 tonnes ? Une bonne centaine de camions par jour ? Plus que ça encore ? Pouvons-nous croire ce qu'ils disent alors qu'ils n'arrêtent pas d'annoncer des choses différentes et qu'ils traînent une réputation épouvantable, souvent confirmée ? Spécialisée dans le broyage des voitures, GDE n'a pas d'expérience dans l'enfouissement des déchets, ce qui ne rassure pas non plus. Leur conviction qu'il soit possible de « faire le nécessaire pour qu'il n'y ait pas d'impact » (Le Poher, 21 mai) montre bien leur niveau d'incompétence.

Ce qui est sûr est l'installation d'une pompe à fric sur le dos des Plouraysiens, et des habitants des communes environnantes. L'argument du retour financier pour la commune (seulement 1,5 à 3 euros maxi par tonne) serait pour les déchets ne provenant pas de GDE ; comme ils vont venir de leur site de Montoir, la commune subira toutes les nuisances mais en plus se fera gruger !

Tôt ou tard, il y aura des fuites qui pollueront l'Ellé, sur presque tout son cours. Rivière de première catégorie piscicole, l'une des rivières à saumon les plus anciennement réputées, elle alimente également en eau potable Gourin, Le Faouët et Quimperlé, ainsi que l'industrie alimentaire à plusieurs endroits.

Il y aura des déchets combustibles, et... « Maintenant, il est hors de question qu'une usine d'incinération soit prévue à Plouray ». (Le Poher) Et plus tard, qui sait ? En effet, la nouvelle réglementation de l'Union Européenne veut que les déchets soient incinérés sur place... Les mâchefers d'incinérateur, très toxiques, seraient alors aussi enfouis sur place. Plouray est également proche de la centrale nucléaire à démanteler de Brennilis, ce qui pourrait se révéler très « pratique. »

Les incendies, accidentels ou non, qui font partie de la réputation de GDE, répandront des dioxines sur des centaines de kilomètres carrés dans toutes les directions, la composition des déchets prévus garantissant leur développement. Il y aura des situations comme à Redon en 2007, où 500 kilomètres carrés étaient contaminés par les dioxines. Un bon millier de vaches abattues et incinérées à Guer (répandant la dioxine des vaches là-bas) et 6 millions de litres de lait détruits. Pensons ici aux zones de captage en eau potable, comme à Langonnet.

On parle de transparence. En effet, en matière d'informations et de prise de position, il n'y a pas grand-chose à voir. Rappelons que le maire a la possibilité d'arrêter le projet, et que vraisemblablement selon la loi il sera personnellement responsable des effets de ses choix.

### **NI ICI, NI AILLEURS, MAIS AUTREMENT**

Signez et faites signer les pétitions contre ce projet (seulement au recto).

Association Nature et Patrimoine Centre Bretagne, BP 6, 56770 Plouray.

Pour être tenu au courant des développements, envoyez un courriel à :

[npcb56@orange.fr](mailto:npcb56@orange.fr)